



If du cimetière



Situation

Dans le Pays d'Auge, La commune de Fierville-les-Parcs se situe sur le versant oriental de la Vallée de la Touques entre Pont-l'Evêque (5 km au nord) et Lisieux (10 km au sud). L'église et son cimetière se trouvent face à la Mairie au bout d'une petite route.



DREAL/P. Galineau

L'église et le cimetière de Fierville-les-Parcs

Typologie

Arbre isolé

Commune concernée

Fierville-les-Parcs

Surface

0 ha

Date de classement

Arrêté du 10 novembre 1936

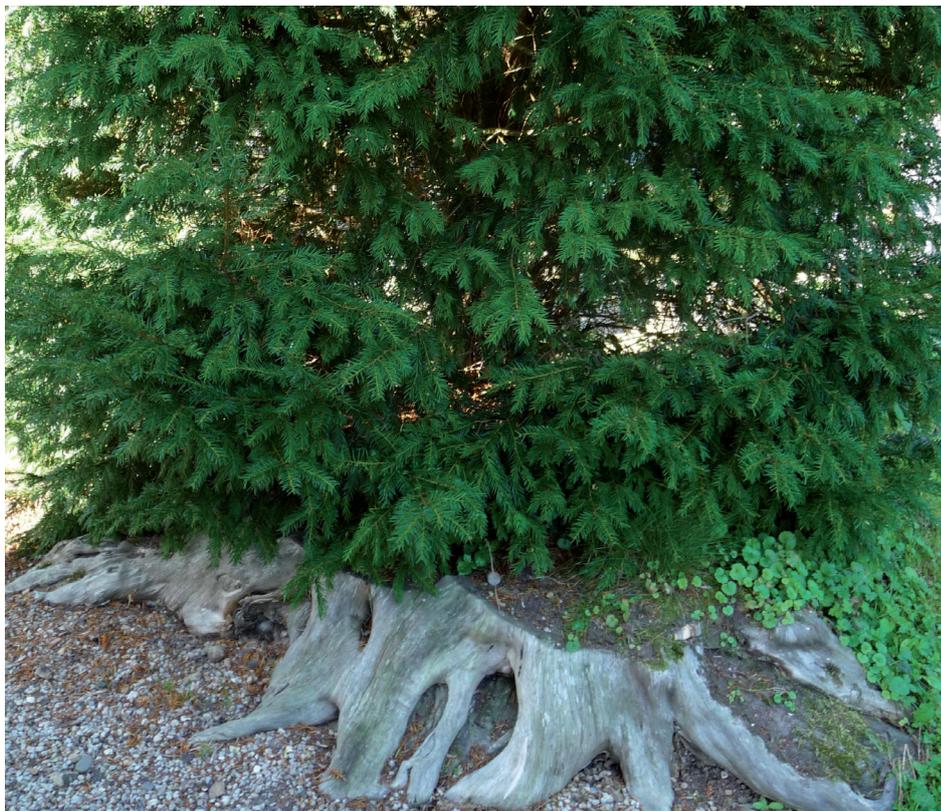
Histoire

Traditionnellement l'if est l'emblème à la fois de l'immortalité et de la mort ainsi que le symbole du souvenir. Planté près du portail des églises, l'if funéraire revêt une réelle importance dans la vie des villages. On s'y rassemblait volontiers, le dimanche après la messe pour échanger des nouvelles. En 1936, l'inspecteur des eaux et Forêts, chargé d'instruire le dossier de classement parmi les sites d'un if du cimetière de Fierville-les-Parcs (qui en compte deux) le décrit : « ... nous avons visité l'arbre en question. C'est un if majestueux aux dimensions respectables, 5 m 60 de circonférence à environ 1 m 30 du sol. Malheureusement il est fort endommagé. Sa cime est claire quoique

sans rameaux morts. Son tronc est entièrement creux. Il s'est trouvé fendu à son sommet au point de ramification, et pour l'empêcher de s'effondrer on a entouré toutes les branches à 4 m du sol avec 4 tiges de fer assemblées en carré qui les empêchent de s'écarter. C'est un arbre qui est certainement sur son déclin... mais on peut présumer qu'il se maintiendra encore longtemps dans son état actuel et mettra de longues années à dépérir entièrement. ». Classé parmi les sites 1 mois après la visite de l'inspecteur, il se « maintient » jusqu'en 1999 où il est abattu à la suite d'une tempête.

Le site

En face de la mairie à colombages, on accède au cimetière par un petit portillon de bois rouge « sang de boeuf » qui s'ouvre, près du chœur de l'église, dans une haie basse taillée de charmille. L'église, petite construction XVIII^e en pierre, toute simple à nef unique, est couverte d'ardoises. Au-dessus du portail occidental, s'élève un clocheton à base carrée et à flèche octogonale essentée d'ardoises et percée d'abat-sons. Des allées gravillonnées cernent les sépultures, au-delà le sol engazonné est soigneusement entretenu. A droite, une haie de noisetiers est élaguée en partie basse. Les deux autres cotés sont fermés par une haie basse taillée de lauriers palmés. Les deux ifs se trouvent de part et d'autre du portail occidental. A gauche, seule la souche de l'if classé demeure, elle mesure près de 7 m de circonférence ; en son centre, est planté un jeune if, resplendissant de santé, de près de 4 m de haut. L'if de droite est un bel arbre, plusieurs fois centenaire, de près de 20 m de haut et au tronc puissant et cannelé. Entretenu, il paraît en bon état malgré la suppression de quelques charpentières du côté de l'église entraînant un porte à faux important vers la haie proche. A l'extérieur de l'enclos, deux autres ifs, plus jeunes, s'élèvent en limite séparative sud-ouest. Cet endroit offre de



Le jeune if planté dans la souche de l'ancien

belles vues sur les versants boisés proches dont le bois des Parcs-Fontaines (site classé 14026) et sur les prairies qui s'étendent en dessous.



Le portail occidental et le jeune if

Devenir du site

L'if protégé, déjà sénéscent au moment de sa protection a dû être abattu à la suite de la tempête de 1999. Son remplacement par un arbre de même espèce et au même endroit fait perdurer la tradition de l'if funéraire. Bien que l'endroit ne semble guère menacé (la commune fait partie du site inscrit du Pays d'auge - 14102), la protection pourrait être étendue à l'ensemble de l'enclos paroissial avec l'église, le cimetière (qui contient des tombes de guerre du Commonwealth) et les ifs aux alentours.